



COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



03 FÉVRIER 2022

Présents : Julien LAPEYRE, Ghislain DUVAL, François DUCAMP, Amandine SOUMAILLE, Frédérique et Christophe PENNACCHI, Jean-Claude MAIRE, André MORLAES, Vincent LESPIAU, Jean-Michel GAUZERE
Excusés : Pauline SENTUCQ, Florent LAMARQUE

Site internet :

Ghislain projette le site et en explique le plan. Il n'y a pour le moment que le strict nécessaire sur les pages de présentation, et s'il y a des suggestions, il ne faut pas hésiter à en faire part. Les "événements à venir" sur la page d'accueil concernent les activités du club. Il y a une page par section, et un calendrier où les randos seront référencées. Il reste encore des choses à vérifier, le site devrait être en ligne d'ici deux semaines. Un mail sera envoyé pour prévenir les membres. Les éditeurs auront la responsabilité de mettre le site à jour, une formation sera assurée.

Multirando 2022 :

L'affiche est en cours de réalisation, il reste des éléments à valider.

Pour le 100 km, il y aura un départ groupé à 7h45, encadré pour la traversée de la route de la papeterie. Une fois que ce groupe sera parti, les autres circuits pourront démarrer (entre 8h/8h15 et 8h45). Les marcheurs partiront à 9h sur des circuits différents, à l'écart des vététistes.

Au dos du flyer, à la place du bulletin d'inscription, il y aura les renseignements pour le 100 km (déroulement, inscriptions en ligne, repas). Les inscriptions en ligne seront à privilégier. Le tarif pour les non licenciés comprend une boisson. Il y aura un tarif en ligne et un tarif sur place le jour de la rando pour les non licenciés :

- marche : 4€ en ligne, 5€ inscription sur place
- route : 4€ en ligne, 5€ inscription sur place
- VTT : 6,50€ en ligne, 8€ inscription sur place

Pour les inscriptions sur place, il sera possible de payer par carte bancaire, ce sera précisé sur l'affiche. L'inscription est traditionnellement gratuite pour les licenciés dans le département, nous avons pour cela une subvention du Codep de 150€. Mais se pose la question pour le 100 km, qui demande beaucoup plus de travail et d'organisation. Il y aura quatre ou cinq ravitaillements, ainsi que le repas à prévoir. Julien va contacter Christian NAVARRET pour en discuter et proposer que le 100 km soit payant pour les licenciés (10€), avec un tarif différent pour les non licenciés (15€). A ce montant, il faudra rajouter le prix du repas. En termes de gestion, des plateaux repas froids restent le plus simple, il faut demander des devis.

Les cartes et tracés GPX des circuits seront diffusés aux membres. Le dénivelé sera annoncé sur le site. Lors du prochain conseil d'administration au mois de mars, il faudra que les circuits soient finalisés, pour envoi à la Préfecture.

Concernant les animations sur les circuits VTT classiques, il y aura deux gros ravitaillements, un avec les chasseurs, un avec les jeunes. Sur la plaine, il est proposé de faire venir une banda pour l'animation au retour des cyclistes. Giant sera contacté pour savoir s'il sera présent comme lors des éditions précédentes. On peut aussi contacter d'autres magasins. Il y aura une démonstration de maniabilité par les jeunes de l'école de vélo, et pourquoi pas faire venir des producteurs locaux. Il faut trouver deux ou trois food trucks, car nous ne proposerons pas de sandwich cette année.

Pour les bénévoles qui viendront travailler, et afin de s'organiser, un formulaire d'inscription va être envoyé pour savoir qui sera effectivement présent, et sur quel poste. On publiera également sur Facebook. Il y aura un référent par secteur (ravitos, circuits, plaine, sécurité, parking, bar, inscriptions...).

La question de trouver des sponsors se pose également. Chacun peut utiliser ses contacts. Pour la rubalise, Julien et Ghislain se sont renseignés pour de la biodégradable. A voir si, par exemple, le Crédit Agricole ne peut pas la subventionner, en y mettant son logo. Pour la route, il y aura les pancartes du Codep, et de la peinture biodégradable. On aimerait pouvoir faire labelliser dès l'année prochaine la multirando auprès de la Fédération comme Verte. Il faut pour cela respecter un cahier des charges, et limiter nos déchets en fait partie. Des écocupes seront utilisées au bar. Pour les ravitos, à voir comment on fonctionne, il est envisagé de faire des écocupes à l'effigie du club, et pourquoi pas chercher des partenaires pour les financer.

Concernant les mesures sanitaires, il faut considérer qu'au mois de mai, ce seront les mêmes qu'actuellement, avec pass vaccinal.

Travaux de nettoyage :

L'achat d'un souffleur est en cours, et le grillage pour les passerelles est commandé.

Des travaux sont prévus les 19 et 26 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close.

Le co-président
Julien LAPEYRE

Le co-président
Ghislain DUVAL

La secrétaire
Frédérique PENNACCHI